

## Réglement

Important : Suite à la loi relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, les modalités d'inscription dans les courses sont désormais les suivantes :

**1<sup>er</sup> cas :** Vous êtes coureur licencié(e) à la Fédération Française d'athlétisme et/ou à la Fédération Sportive Gymnique du travail.

Indiquez lors de votre inscription le n° de licence et son année d'obtention (saison en cours).

**2<sup>ème</sup> cas :** Vous n'êtes pas licencié(e)

Indiquez lors de votre inscription votre numéro de PPS (Parcours Prévention Santé). Vous pouvez le retrouver ici : <http://www.pps.athle.fr/>. **Attention, les certificats médicaux ne sont plus valables depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024.**

**Pour les mineurs 5 & 10 km**

**Autorisation Parentale obligatoire** (disponible en téléchargement sur le site d'inscription).

Si licencié FFA, indiquez le n° de licence lors de votre inscription. Si non licencié, QSM (Questionnaire de Santé Mineur) à remplir (disponible en téléchargement sur le site d'inscription) et certificat médical si Oui à une question du QSM. le QSM n'est pas collecté, données médicales confidentielles.

**Pour les mineurs Courses enfants**

**Autorisation Parentale obligatoire** à remplir sur place.

Si licencié FFA, présentez la licence lors de votre inscription. Si non licencié, QSM (Questionnaire de Santé Mineur) à remplir sur place et certificat médical si Oui à une question du QSM. le QSM n'est pas collecté, données médicales confidentielles.

Conformément à la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de radiation des informations vous concernant.

### Assurance

**Responsabilité civile :** les organisateurs sont couverts par une police d'assurance « Responsabilité civile ».

**Individuelle accident :** les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû au mauvais état de santé ou en cas de perte ou de vol.

### Droit à l'image

En vous inscrivant, vous acceptez que les photos soient publiées sur les réseaux sociaux des organisateurs.

# MERCI

## À NOS PARTENAIRES



# LES BOUCLES

# D'HARDELOT

5 km

10 km

40<sup>ème</sup> édition

5 km Rando

Courses enfants

## Samedi 5 septembre



Réservations

[les-boucles-dhardelot.adeorun.com](http://les-boucles-dhardelot.adeorun.com)



# LES BOUCLES D'HARDELOT

40<sup>ème</sup>  
édition

## Samedi 05 septembre 2026

Compétition	5 km	10 km	5 km Rando <i>C'est Nouveau !</i>	Courses enfants
Horaire de départ	16h45	16h30	15h30	14h15
Inscriptions	Inscriptions en ligne			Inscriptions sur place
	Ouvert à tous, licenciés ou non		Ouvert à tous, à partir de 5 ans	Ouvert à tous, jusqu'à 15 ans
Early Birds (jusqu'au 15/08)*	8€/personne	12€/personne	2€/personne	Gratuit
Tarif Normal (jusqu'au 04/09)*	10€/personne	14€/personne	3€/personne	
Last minute (le jour-même)*	13€/personne	17€/personne	4€/personne	
<b>C'est Nouveau !</b> Handisport : Tarif avec PMR Gratuit				
Early Birds (jusqu'au 15/08)*	6€/personne	10€/personne	2€/personne	
Tarif Normal (jusqu'au 04/09)*	8€/personne	12€/personne	3€/personne	
Last minute (le jour-même)*	11€/personne	15€/personne	4€/personne	

**Départ Boulevard de la Mer**  
**Village de course Place Cordonnier**

Retrait des dossards le 05 septembre à partir de 11h.  
La puce sera collée sur le dossard qui devra être correctement fixé sans pliage sur le maillot à l'aide d'épingles à nourrice (**non fournies**).

**Résultats en live** disponibles uniquement sur [www.chronopale.fr](http://www.chronopale.fr)

**Courses enfants :**

**Eveil (2015 et après) :** 1 km - 1 tour

**Poussin (2013-2014) :** 2 km - 2 tours

**Benjamin / Minime (2009-2012) :** 3 km - 3 tours

Photos publiées sur facebook : Hardelot Animations.  
(Droit à l'image : En vous inscrivant, vous acceptez la publication des photos)

**Récompenses et tombola**  
**après la course**

\* + Frais d'inscriptions